

Les orientations stratégiques actuelles de la SNET pénalisent l'économie locale

Paris, le 24 août 2010

Le Syndicat FO Énergie et Mines de la Centrale Emile Huchet tire la sonnette d'alarme sur l'absence de décisions de la part de la SNET devant favoriser l'économie locale dans le Bassin houiller mosellan.

Après avoir alerté la Direction nationale de la SNET sur l'absence « d'un plan de succession » afin d'anticiper les futurs départs en inactivité de plus de la moitié du personnel, (150 sur 325 salariés d'ici 2013), remplissant les conditions de départ en retraite, le Syndicat FO Énergie et Mines dénonce le « silence imposé » par l'actionnaire allemand EON, aux dirigeants locaux, sur l'évolution des effectifs à la Centrale Emile Huchet.

Le Syndicat FO Énergie et Mines n'a obtenu aucun démenti sur la réflexion de l'actionnaire EON, « de ne plus envisager des embauches pour remplacer les futurs départs en retraite ».

Des possibilités d'embauches immédiates, clairement identifiées, ne sont pas concrétisées, au motif de l'absence d'autorisation par l'actionnaire EON.

Cela aura rapidement des incidences inévitables sur la sûreté des installations et la sécurité du personnel.

L'actionnaire allemand, propriétaire de la SNET, « chante dans son pays de la formation par alternance », ne souhaite également pas favoriser cette possibilité de formation pour les jeunes du Bassin. FO Énergie et Mines estime au contraire qu'il faut profiter aujourd'hui des possibilités de tutorat existant à la Centrale Emile Huchet, pour **transmettre l'expérience professionnelle acquise par le personnel de la Centrale.**

La période estivale est synonyme à la Centrale, de travaux de maintenance des installations de production. Le Syndicat FO Énergie et Mines a constaté un déséquilibre flagrant dans l'attribution des marchés, au détriment bien sûr des entreprises locales de maintenance, et au profit d'autres, émanant de l'UE (six entreprises de pays différents sont actuellement présentes sur le site) : une véritable auberge européenne !... avec un droit du travail français foulé au pied.

Les retombées économiques, liées à la présence de ces entreprises, sont quasiment inexistantes pour le tissu local.

FO Énergie et Mines demande que l'équilibre en faveur des entreprises locales soit acté et rétabli par la Direction nationale afin d'anticiper des « lendemains douloureux dans le secteur ».

De plus, les orientations stratégiques actuelles des outils de production (tranches à l'arrêt depuis plusieurs mois) décidées ailleurs qu'en France, laissent entrevoir des perspectives financières de désorganisation des services à la Centrale ; - EON préférant pratiquer une politique financée par l'achat-vente d'électricité à une politique industrielle privilégiant l'utilisation de la capacité de production existante à la Centrale Emile Huchet.

Après la disparition des Cokes de Carling, l'utilisation minimaliste des tranches de production de la centrale Emile Huchet et ses répercussions en termes d'activités industrielles, laisse présager de nouvelles incidences graves dans le domaine socio-économique pour le Bassin houiller.

L'attitude actuelle de l'actionnaire EON, si elle persistait, risquerait de détériorer rapidement le climat social de l'entreprise et de se traduire par des mouvements sociaux futurs d'importance.